

turarum sanctarum, aut etiam contra unanimum
consensum Patrum, ipsam sacram Scripturam
interpretari audeat. SESS. 4. Et pour dire quel-
que chose de particulier touchant le Livre de Job,
le grand Fenelon, Archevêque de Cambrai, chassa
de sa présence un Religieux qui avoit avancé le
sentiment des deux nouveaux Ecrivains, Louis
de Poix & Séraphin de Paris.

Mais, dit-on, comment justifier autrement
les malédictions que Job donne au jour de sa nais-
sance ? ne sont ce pas autant de blasphèmes ? . . .
Etoit-il plus permis aux Juifs de la Captivité de
maudire leur existence qu'au saint Homme Job ?
ces paroles sont elles plus tolérables dans leur bou-
che que dans celle de Job ? Dire qu'il s'agit de
la naissance du Peuple d'Israël à l'idolatrie, est
un mysticisme insoutenable, réfuté par le texte
sacré, avec une évidence qui ne laisse aucun
doute sur la réalité de la naissance de Job. v.
4. CHAP. 3. v. 2. Pereat dies, in quâ natus
sum, & nox in quâ dictum est conceptus est
homo. v. 10. quia non conclusit ostia ventris,
qui portavit me. v. 11. Quare non in vulvâ
mortuus sum ? egressus ex utero non statim
perii ? quare exceptus genibus ? cur lactatus
uberibus ? En vérité, les Editeurs de ce curieux
Ouvrage se fatiguent beaucoup pour changer une
difficulté contre une autre, qui ne lui cède assu-
rément en rien.

Job, bien autrement accablé que les Juifs à
Babilone, se voit en danger manifeste de tomber
en desespoir & d'outrager la Providence. Cette
vûe le jette dans la dernière désolation, & il
aimeroit mieux n'avoir pas existé que d'offenser
le Créateur. Je ne vois en cela aucune apparence
de blasphème. Si